

Cette réunion intervient 6 semaines après la rentrée scolaire. Parler de « bilan de rentrée » peut donc sembler paradoxal, mais l'examen attentif des documents permet néanmoins de dresser plusieurs constats intéressants.

Dans le 1er Degré, la perte de 199 élèves, annoncée lors de la préparation de la rentrée, n'est pas avérée ! Au contraire, l'enquête lourde fait apparaître une différence de 130 élèves supplémentaires entre la prévision et le constat. Si l'on compare les chiffres de la rentrée 2013 et ceux de 2014, l'augmentation n'est plus « que » de 18 élèves. Certes, il faut être extrêmement prudent avec l'utilisation des données, mais ne peut-on s'interroger sur les conséquences de cette prévision très pessimiste ? En effet, il faut rappeler qu'elle a fortement contribué à la suppression de deux emplois dans le 1er Degré !

Nous pouvons mesurer aujourd'hui les conséquences de cette décision. Le tissu scolaire rural a été fragilisé comme le démontrent malheureusement les situations de Barre des Cévennes et de St Georges de Lévejac.

A l'inverse, plusieurs écoles enregistrent une augmentation sensible de leurs effectifs, notamment là où les municipalités ont « investi » dans l'école (Aumont Aubrac, Banassac), ce dont nous nous félicitons !

Le cas de Rousses reste préoccupant, cette situation devra absolument être réglée dans le cadre de la prochaine carte scolaire.

Autre élément qui mériterait une analyse plus approfondie : si les effectifs constatés à cette rentrée sont globalement supérieurs aux prévisions attendues, cette augmentation provient pour l'essentiel des enfants de 2 ans (+ 44) et surtout de 3 ans (+ 79), ce qui est très encourageant.

Concernant les enfants de deux ans, nous pouvons estimer que la moitié à peine est scolarisée (364). Parmi eux, les deux tiers le sont dans l'Enseignement Public (230 enfants) mais cela nous conduit à nous interroger sur la situation de ces enfants non scolarisés et sur leur nombre exact. N'existe-t-il aucune donnée fiable à ce sujet ?

L'évolution constatée des effectifs permet aussi de répondre à certaines interrogations et de mettre un terme à une rumeur qui circule souvent à cette période de l'année.

Non, la généralisation de la réforme des rythmes scolaires n'a pas entraîné de transfert massif d'élèves de l'Enseignement Public vers le Privé.

Non, les effectifs de l'enseignement Privé n'ont pas augmenté fortement. Au contraire, ils diminuent de 2,8% alors que ceux du Public restent stables (+ 0,4%).

Evoquée brièvement ci-dessus, la généralisation de la semaine de 4 jours et demi est l'un des dossiers marquants de cette rentrée. Les Personnels se sont fortement impliqués pour tenter d'adapter la semaine scolaire aux rythmes de vie de l'enfant, alors qu'il aurait été si simple de verser dans l'immobilisme. Après avoir dénoncé des journées d'écoles trop longues, ils étaient prêts à expérimenter autre chose, en revoyant y compris leur organisation familiale. Prêts à s'informer sur leur temps personnel, en raison d'un manque flagrant de pédagogie de la part d'un ministère dont c'est pourtant la mission première. Autant d'efforts et de remises en question pour que soit signé, à la veille des vacances d'été, un décret qui a non seulement vu apparaître (pas en **Lozère**) le « concept révolutionnaire » du week-end de 2 jours et demi (une aberration du point de vue de tous les spécialistes !), mais qui a aussi sonné le grand retour des journées de 6 heures, tant décriées par ailleurs.

Dans ce contexte surréaliste, les Personnels ont gardé la tête froide. Ils échangent avec les parents, dialoguent avec les élus, pour tirer le meilleur de l'existant et tenter de faire progresser les projets.

L'**UNSA Education** demande, une nouvelle fois, que le comité de suivi se réunisse régulièrement.

.../...

Si ces bilans-étapes (locaux et nationaux) ne font pas ressortir les résultats escomptés sur les enfants, sur leur réussite scolaire, sur l'accès à des activités variées, de qualité, alors il faudra expérimenter autre chose car l'immobilisme serait la pire des solutions.

D'autres chantiers se poursuivent ou s'ouvrent cette année dans le cadre de la Refondation de l'Ecole. Ceux du programme de l'école maternelle et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par exemple. Nous ne voulons pas entamer un débat sur le bien fondé de la consultation, ni sur ce qu'il faut en attendre, ou pas.

Nous voulons par contre nous arrêter un instant sur l'organisation de la demi-journée banalisée prévue pour l'occasion. Organisation n'est pas le mot qui convient. Il faudrait plutôt parler de « désorganisation » ... En effet, sur décision unilatérale de M^{me} le Recteur de l'académie de Montpellier, la date choisie a été celle du mardi 7 octobre après-midi. D'autres choix ont été faits ailleurs ... Mais malgré les sollicitations de nos collègues de l'Hérault, de la FCPE et des DDEN de ce même département, la date est restée inamovible !

Nous avons organisé une enquête auprès des écoles. Force est de constater que nous n'avons pas été surpris par le résultat. La mise en œuvre de la consultation s'est déroulée dans les pires conditions. Une nouvelle fois, notre Administration s'est « déchargée » sur les Directrices et Directeurs d'écoles, M^{me} le Recteur leur confiant le soin d'informer les parents d'élèves sans leur en donner les moyens (une lettre à l'entête du rectorat aurait pourtant été fort utile !). Faut-il alors s'étonner des nombreux dysfonctionnements constatés ? Sollicités par les parents d'élèves et les collectivités (qui n'avaient pas été prévenues), les équipes ont été, dans un premier temps, incapables de répondre précisément aux questions posées, et pour cause, car elles n'avaient pas la moindre réponse ! Suite à notre intervention, l'Administration départementale a rédigé une lettre d'information, peu explicite en ce qui concerne les transports scolaires, relativement ambiguë à propos de l'accueil des enfants. Nous pourrions détailler ici tout ce que nos collègues, et notamment les Directrices et Directeurs d'écoles, ont été contraints de faire pour que cette consultation ne tourne pas à la catastrophe. Nous allons simplement poser quelques questions qui traduisent les difficultés rencontrées. Pourquoi le ministère n'a-t-il pas prévu une information en direction des parents et des collectivités ? Qui devait prévenir les transporteurs des éventuelles modifications d'horaires ? L'accueil des enfants devait-il avoir lieu et si oui, qui devait l'organiser ? Mais la principale question, la première qu'il aurait été nécessaire de se poser, c'est pourquoi avoir choisi cette date, alors qu'il existait une autre solution, qui n'aurait entraîné ni problème d'accueil des enfants, ni modifications des transports scolaires ? M^{me} le Recteur méconnaît-elle à ce point les particularités du département de la **Lozère** pour ne pas avoir anticipé les conséquences de sa décision ?

Ce que nous regrettons, c'est l'image déplorable que cette « désorganisation » a donnée du Service Public d'Education !

Dans le 2nd Degré, les effectifs constatés en collège correspondent presque parfaitement à ceux qui étaient prévus. Cette stabilité des chiffres cache néanmoins des situations très différentes. Celle du collège Bourrillon tout d'abord où l'augmentation importante du nombre d'élèves en 6ème (184 au lieu de 151) a nécessité l'ouverture d'une classe supplémentaire, la dotation de l'établissement étant abondée d'un peu plus de 20 heures. A noter qu'il s'agit là d'une « redistribution » entre les collèges du département, la dotation globale elle, n'ayant pas évolué ! Cela s'est donc fait au détriment de la qualité de l'enseignement (dédoublings limités ou impossibles, aide aux élèves difficile, ...). Si l'on ajoute à cela de nombreux postes non pourvus début septembre, la rentrée a donc été beaucoup plus tendue cette année.

Si les effectifs ont augmenté à Mende, ils ont baissé à Ste Enimie, qui repasse sous la barre des 50 élèves, et à Vialas (44 élèves). La situation de cet établissement nous inquiète particulièrement, compte tenu de l'absence de classe de 6ème et du faible nombre d'élèves en 5ème. Si rien ne change, c'est la disparition à brève échéance d'un collège où les conditions de travail sont par ailleurs mauvaises (problème des locaux, ...). Si l'on veut que cet établissement continue à exister, il faut lui en donner les moyens !

En conclusion, l'**UNSA Education** constate que c'est une rentrée plutôt morose qui a eu lieu dans notre département. Cela ne va pas contribuer à apaiser le malaise exprimé par les Personnels. Ils sont désabusés, en manque de reconnaissance. Il est temps de passer des paroles aux actes !

